



GUIDE POUR LE COMPTE RENDU



1/ Présentation de l'initiative

Organisateur(s) : ALEC 01

Intitulé de l'évènement : « Territoire à Energie Positive : Comment produire de l'énergie localement et durablement ? »

Date et Lieu : vendredi 8 juin 2018 20h à la Salle des fêtes de Montrevel-en-Bresse, Ain, Auvergne-Rhône-Alpes

Forme de l'initiative : conférence

2/ Déroulement

Le débat public a-t-il été présenté pendant l'initiative ? Oui

Les participants ont-ils eu accès au dossier du maître d'ouvrage et au rapport du CESE ? Oui, accès libre à l'entrée

Le message du ministre et la petite vidéo de présentation de la Commission ont-ils été diffusés ? La vidéo de présentation a été diffusée

Le questionnaire a-t-il été distribué et combien ont été recueillis à la sortie ? Le questionnaire était en accès libre. 1 a été récupéré et saisi sur internet

Quels autres documents ont été distribués ? En accès libre : Guides de l'Espace Info Energie sur les énergies renouvelables (chauffage au bois, solaire photovoltaïque, éolien), Guides d'énergie partagée, Guide l'élu et l'éolien, Scénarios ADEME 2035-2050, Scénarios ADEME 100% EnR électrique et gaz en 2050

Interventions, parole à la salle, synthèses, conclusions

Qualité des intervenants :

Valentin ROUX, chargé de projet énergie à l'ALEC01, ingénieur.

Jean-Louis DUFOUR, maire de Chamole et président de l'association Vents du Grimont.

Thierry THENOZ, agriculteur et dirigeant de la SARL Methanea

Bernard SOUILLET et Jean-Paul PEULET, président et membre du bureau de Bresse Energies Citoyennes

Jean-Louis DUFOUR :

6 éoliennes de 3MW chacune (parc de 18MW)

Equivalent production électrique de 12 000 foyers

Temps de retour sur investissement estimé à 10 ans

Initié en 2007, permis de construire en 2015, forte acceptation locale (85% d'avis favorables)

Mise en service avant fin décembre 2017

1 éolienne entièrement financée par de l'investissement citoyen

Thierry THENOZ :

Valorisant à la fois des matières agricoles et des sous-produits issus de l'agroalimentaire, l'unité implantée à proximité de l'exploitation de l'EARL du Grand-Veyriat permet de produire à l'aide d'un moteur de cogénération, (190 kW_e), de l'électricité réinjectée sur le réseau et de la chaleur directement valorisée sur place (chauffage des bâtiments d'élevage) et sur l'unité de séchage de Luzerne de la Cuma Luzerne de Bresse construite à proximité. Cette valorisation énergétique assurera l'autonomie en protéine des exploitations engagées dans l'AOC Crème et Beurre de Bresse, ancrant le projet de METHANEA dans son territoire. Sur l'unité de méthanisation de la SARL METHANEA, la production annuelle de biogaz, estimée à 750 000 m³, permettra, d'une part, une production d'électricité de 1 520 MW_{he}/an, soit la consommation d'environ 500 foyers de 4 personnes, d'autre part, une production thermique de 1 630 MW_{hth}/an, équivalent à la consommation en chauffage de près de 90 maisons individuelles. Ainsi, l'unité de méthanisation évitera l'émission annuelle de 970 t de CO₂, correspondant aux gaz de 400 voitures parcourant 20 000 km/an.

Bernard SOUILLET :

Investissement citoyen pour financer des centrales solaires citoyennes sur le toit de bâtiments publics.

L'idée est née en 2015 autour d'un petit noyau de quelques personnes passionnées et convaincues de l'intérêt que représentent les énergies renouvelables pour notre société et les générations futures. Ce groupe a réussi à mobiliser davantage de personnes et un grand nombre d'acteurs publics de notre

bassin autour de Bourg-en-Bresse ce qui permet aujourd'hui de collecter les fonds et de démarrer l'installation des panneaux solaires.

Le collectif vise des bâtiments publics (mairies, écoles, logements sociaux, ...) essentiellement pour 2 raisons : les toitures doivent être visibles de la voie publique pour manifester le caractère exemplaire du projet et pour garantir la pérennité de nos installations dans le temps (40 ans au minimum). Ce partenariat entre des citoyens et les collectivités publiques manifeste une volonté de travail commun.

L'Etat avait-il des représentants dans la salle et ont-ils répondu à des questions ? Non

Combien de personnes étaient présentes : 102 personnes présentes dans le public (grand public incluant élus, entreprises, associations, etc.)

Comment la salle était-elle disposée ? Intervenants face à au public autour de la table ronde

Combien de participants se sont exprimés ? 6 intervenants se sont exprimés à l'oral, 4 questions dans la salle

Ambiance générale : Un questionnaire de satisfaction a-t-il été distribué ? Oui

***Joindre les documents de communication, flyers, invitations, revue de presse, photographies, enregistrements audio ou vidéo de l'événement
Flyers, photos, enregistrement vidéo en pièce jointe***

Lien sur lequel on peut trouver des informations sur l'évènement

3/ Contenu des échanges

Les échanges ont-ils porté :

Sur des questions thématiques et sectorielles ? (exemple : méthane, efficacité énergétique, réglementation sur les éoliennes, fiscalité écologique) Sur des questions plus locales ? (Exemples : un réseau de chaleur, le carburant d'une flotte de véhicules, des réalisations exemplaires ?)

Quelles ont été ces questions ? Sur chacune, quels ont été les points de vue exprimés ? Quelles sont celles qui semblaient faire consensus ou dissensus ? Quelles sont celles sur lesquelles vous avez senti une majorité claire ? Un certain équilibre entre les participants ? Une tension forte ? Avez-vous noté une (ou plusieurs) intervention(s) particulièrement marquante(s) ? (citations)

Question 1 : Concernant le parc éolien situé sur la commune de Chamole, à quelle altitude se situe le village ? A quelle distance le parc éolien a-t-il été construit des habitations ? Quel est l'avis des habitants du village voisin ?

Réponse du maire de Chamole : L'altitude du village se situe entre 550 et 300 mètres.

La première maison se situe à environ 870 mètres.

Certains habitants du village voisin, dont le maire, n'étaient pas pour le projet et ne sont toujours pas pour à l'heure actuelle ; non pas pour des questions de nuisances, mais plutôt pour des raisons d'emplacement, parce qu'ils auraient voulu que le projet se fasse dans leur commune.

Question 2 : Est-ce que les éoliennes posent des problèmes aux oiseaux et chauves-souris ? Avez-vous fait un recensement de la faune ?

Réponse du maire de Chamole : Oui, bien sûr, comme beaucoup d'autres points, il y a eu des études sur les oiseaux, chauves-souris et même sur les reptiles. Il y a un recensement régulier même après la mise en fonctionnement des éoliennes, notamment pour suivre la mortalité. Les éoliennes sont également munies d'un système, pour qu'elles puissent s'arrêter momentanément lorsque la saison et les conditions climatiques engendrent une sortie importante des chauves-souris.

Question 3 : M. DUFOUR, si vous aviez senti que les habitants de votre commune n'étaient pas partants pour le projet, l'auriez-vous quand même mis en place ? En discutant avec un habitant de votre commune, il m'a dit que ce qui le dérangeait le plus, ce n'était pas forcément le bruit des éoliennes mais plutôt les flashes lumineux intenses qu'elles produisaient, aviez-vous bien mis au courant les habitants de ces nuisances ?

Réponse du maire de Chamole : Tout d'abord la décision concernant le projet n'est pas prise uniquement par le maire mais par l'ensemble du conseil municipal. Cela n'a jamais été caché que les éoliennes allaient être équipées de flash. Mais le plus important ce n'est pas d'être contre l'installation d'un arc éolien mais plutôt de militer pour faire changer la réglementation pour réduire cette nuisance lumineuse, qui n'a pas forcément d'utilité à être aussi importante.

Question 4 : Comment expliquer le paradoxe entre le développement des énergies renouvelables et la mise en place de centrales thermiques ? Pourquoi l'émission de CO₂ augmente (déclaration d'Emmanuel Macron à la COP22) alors qu'on développe les énergies renouvelables ?

Réponse de l'ALEC01 : Le gros problème actuel est que ce sont les consommations énergétiques qui augmentent de plus en plus, notamment en été pour rafraîchir, ce qui entraîne un besoin énergétique plus important. Les centrales thermiques sont utilisées principalement lors des pics de consommation, quand tout le monde a besoin d'énergie en même temps.

Réponse du maire de Chamole : Les nouvelles centrales thermiques qui sont construites servent uniquement à remplacer les anciennes centrales qui polluaient beaucoup.

4/ Evaluation de la portée et des résultats de l'évènement

Pensez-vous que les participants sortent de l'évènement avec une vision plus claire des enjeux centraux de la PPE ? Sur quels points ? Vos commentaires : Des retours positifs sur la conférence nous laissent penser que cette conférence a effectivement permis une meilleure appropriation des enjeux en matière d'énergies renouvelables. Cette conférence a aussi été l'occasion de démêler le vrai du faux sur la question éolienne lors des questions à la salle.

Pensez-vous que des arguments échangés ont permis de faire évoluer les participants ? Sur quels points ? Vos commentaires : Sur la nécessité de faire évoluer notre mix énergétique, sur des idées reçues concernant les énergies renouvelables, ...

D'après vous quels sont les différents messages envoyés par les participants au gouvernement dans le cadre de l'élaboration de la PPE ? Lister et détailler ces points.

Nécessité de réels projets de territoire pour le développement des énergies renouvelables

D'autres messages ont-ils été envoyés à d'autres acteurs publics ou privés ? Lesquels ?

Moins de difficultés réglementaires sur certains aspects de projets (méthanisation ou éolien) de la part des intervenants

5/ Espace complémentaire d'expression